

BOUCLE DES VILLAGES MARAICHINS

De Coulon, en passant par St-Georges de Rex ou encore La Garette, partez à la découverte du Marais et de ses villages typiques



Vélo, en boucle



**Office de tourisme
à Coulon, place de
la Coutume**



33 kilomètres



**3h30, difficulté
faible**



VOTRE CIRCUIT

→ Pour débiter, de la place de la Coutume, longez le quai, la Sèvre sur votre gauche, jusqu'à la sortie de Coulon. Vous empruntez la route des bords de Sèvre jusqu'à La Sotterie, attention route passagère partagée avec les autres usagers !

→ Dirigez-vous vers le village du Vanneau en suivant le balisage des Deux-Sèvres (simple flèche sans indications)

→ Au km 6, après la Scierie prendre à gauche, vous entrez dans Le Vanneau. Suivez ensuite le balisage de la Vélo Francette en direction de Niort. Attention manque de panneau au km 6,2 (avant le port), prendre à gauche et passer le port

→ Au km 7,4, avant le pont (direction La Garette), suivre la rue de La Belette jusqu'à la D102, que vous traversez. Suivez ensuite le balisage des Deux-Sèvres, circuits 1 et 3

→ Au km 10, quittez le chemin blanc et prendre à gauche sur le circuit pédestre, puis après le pont suivre le circuit vélo n°3 jusqu'au Port Goron. Prendre le chemin blanc à gauche, puis suivre de nouveau le circuit n°3 après l'intersection avec la route goudronnée jusqu'au centre d'Amuré

→ A Amuré, suivre le circuit n°1 jusqu'à St-Georges-de-Rex. A l'entrée du village, quittez le circuit et prendre l'impasse, suivez ensuite le "circuit du lavoir", jusqu'à l'entrée du Coq à l'Ane

→ Prendre à droite et suivre le circuit n°2 jusqu'au km 18,7, vous passez devant l'église et rejoignez le port de St-Georges-de-Rex

→ Quitter la route goudronnée pour le chemin blanc à droite jusqu'au km 20. Attention, vous traverserez la D180. Après le km 20, prendre à gauche sur 500 m puis à droite direction Le Vanneau

→ Prendre à gauche à l'intersection de la D102, puis 1ère à droite rue des Vergers, puis rue de Germond

→ Suivre à droite rue de la Belette puis suivre le balisage "déviation" de la Vélo Francette jusqu'à La Garette puis suivre cette même déviation en sens inverse jusqu'à Coulon.



POINTS D'INTERET

- **A Coulon** : balades en barque, écomusée de la Maison du Marais Poitevin, maison aux volets bleus
- **Au Vanneau** : scierie, rue de la Belette
- **A Amuré** : port Goron, cimetière ancien, lavoirs, venelles
- **A St-Georges-de-Rex** : lavoirs et port, asinerie Du Coq à l'Ane, Terra Aventura
- **A La Garette** : village rue, balades en barque, ancienne scierie



UN PETIT CREUX ?

- Nombreuses aires de pique-nique tout au long du parcours
- A Coulon, restaurants dans le centre + snacks + boulangerie
- A Amuré, distributeur de pizzas
- A St-Georges-de-Rex, snack + boulangerie
- A La Garette, restaurant + snack

P

COMMODITÉS

Toilettes, parkings et point d'eau potable à Coulon, le Vanneau, Amuré, St-Georges-de-Rex et La Garette

L'office de tourisme à Coulon, du Coq à l'Ane à St-Georges-de-Rex et l'embarcadère Venise Verte Évasion à La Garette, sont labellisés "Accueil Vélo" et disposent d'un kit de réparation en cas de pépin !



**Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet :
www.niortmaraispoitevin.com, rubriques : Expériences au naturel > Descendre
sur la page jusqu'à la catégorie "Nos 4 circuits coups de coeur" > Sélectionnez
l'itinéraire pour accéder à sa fiche en ligne.**

**Une fois sur la fiche, suivez directement l'itinéraire sur la site internet ou
téléchargez la trace GPX de votre circuit pour l'ouvrir dans votre lecteur de trace !**

*Bonne
route !*

